



Communiqué de presse

Une crèche prioritairement réservée aux enfants des collaborateurs de Romande Energie

Initiée et financée par Romande Energie, la crèche pop e poppa a une capacité d'accueil de 44 places. Elle est ouverte aux enfants des collaborateurs de Romande Energie mais aussi de parents domiciliés sur les communes affiliées au réseau AJEMA (Association pour l'accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne).

Morges, le 12 mai 2012 – La crèche inaugurée ce jour a ouvert ses portes le 1^{er} février dernier. Si elle a été intégralement financée par Romande Energie, son exploitation a été confiée à l'association pop e poppa, en partenariat avec le réseau AJEMA.

Située chemin Benjamin Jaïn à Morges, à proximité directe du siège de Romande Energie, cette crèche pop e poppa propose 44 places à temps plein, ce qui représente une capacité d'accueil d'environ 70 jeunes enfants. La nouvelle crèche morgienne est prioritairement réservée aux enfants des collaborateurs de Romande Energie et de ses filiales. Une quinzaine d'entre eux sont inscrits à ce jour. L'accès à la crèche est également ouvert aux bambins domiciliés sur le territoire des communes affiliées au réseau AJEMA. La contribution de tous les parents est déterminée selon les tarifs de ce réseau.

D'une superficie d'environ 400 m², le bâtiment abritant la crèche a été construit sur un terrain appartenant à Romande Energie qui servait jusque là de parking. De plain-pied, lumineux, sécurisé et doté d'équipements ludiques et d'un espace de jeu extérieur, il a été entièrement aménagé dans la perspective d'accueillir les enfants dans des conditions optimales et de constituer un environnement de travail ergonomique pour le personnel. Il est alimenté en chauffage par une pompe à chaleur et en eau chaude sanitaire par des panneaux solaires thermiques installés par Romande Energie.

L'équipe de professionnels pop e poppa accueille les enfants de 3 mois jusqu'à l'âge d'entrée à l'école enfantine et met tout en œuvre pour favoriser leur développement harmonieux tout en se montrant à l'écoute des besoins des familles.

La création de cette crèche d'entreprise s'inscrit dans la politique de ressources humaines de Romande Energie qui se positionne en tant qu'employeur de choix. Dans ce cadre, il s'agit notamment de proposer des conditions d'emploi attractives et de rencontrer les préoccupations actuelles en aidant les collaborateurs à concilier vie privée et vie professionnelle. Romande Energie se réjouit de pouvoir, en parallèle, contribuer au développement du nombre de places de crèche dans une région où la demande est importante.

Note à la rédaction

Des informations complémentaires sur le réseau AJEMA sont disponibles sur le site internet : www.ajema.ch

Contact médias

Karin Devalte
Responsable de la Communication

Tél. fixe: 021 802 95 67
Mobile: 079 386 47 67
Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct près de 300'000 clients finaux (représentant une population de plus de 500'000 personnes) répartis sur plus de 300 communes dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'électricité. Les priorités du Groupe : offrir à ses clients des prestations de haute qualité et leur garantir un approvisionnement en électricité fiable, durable et compétitif; développer sa production propre en investissant essentiellement dans les nouvelles énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficience énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch

L'association pop e poppa en bref

Créée en 2008, l'association à but non lucratif pop e poppa exploite un réseau de **10 structures** d'accueil préscolaires et parascolaires en Suisse (crèches, jardin d'enfants, écoliers). Son objectif est la conciliation optimale des besoins des enfants et des parents avec les enjeux des entreprises et des communes. Il s'agit d'une solution idéale pour les entreprises ou les communes qui souhaitent créer des places de crèche ou d'accueil pour les écoliers (UAPE) sans se soucier des spécificités liées à l'accueil des enfants. Dans les crèches pop e poppa, les équipes de professionnels de l'enfance créent un environnement qui favorise le développement harmonieux de chaque enfant, encourage son épanouissement et soutient son désir de découvertes. Dans *le plaisir de grandir ensemble*, l'enfant est l'acteur de son propre développement.

Pour plus d'informations sur l'association pop e poppa, rendez-vous sur www.popepoppa.ch



une crèche de



ROMANDE
ENFANTS